



Si ce mail ne s'affiche pas correctement, retrouvez-le en PJ

CARTE SCOLAIRE 2019



Suite au GT carte scolaire du 7 février, l'IA-DASEN n'a répondu à aucune de nos revendications !

Avec 94 postes, la dotation pour les Bouches du Rhône est insuffisante ! Toutes les écoles, tous les collègues seront impactés par ces mesures de carte scolaire. Il est impossible d'accepter ces conditions !



L'heure est à la grève pour obtenir satisfaction !

Le prochain CTSD « carte scolaire » se réunira le lundi 25 février à 14h (jour de la rentrée) pour statuer sur le projet de carte scolaire de l'IA-DASEN des Bouches du Rhône

Le SNUDI-FO 13 appelle tous les collègues à se rassembler devant l'Inspection académique

le 25 février à partir de 12h30,

pour dire NON à ce projet de carte scolaire désastreux et exiger les moyens pour leurs écoles :

- ⇒ Les ouvertures de classe
- ⇒ Le refus des fermetures
- ⇒ L'allègement des effectifs par classe
- ⇒ Non au redéploiement des postes de brigades, de personnels RASED et CPC dans le cadre des redécoupages de circonscription
- ⇒ Non à la fusion des écoles et à la constitution d'un établissement unique avec des sites par cycle (EPEP ou EPSF), maintien de la spécificité de l'école maternelle, non aux fusions maternelle/élémentaire
- ⇒ Non au statut de directeur supérieur hiérarchique ou de tutelle du principal du collège sur les écoles

Des écoles annoncent déjà qu'elles seront fermées le lundi de la rentrée et que les enseignants se rassembleront devant l'IA avec leurs cahiers de revendications (élémentaire La Visitation, maternelle Longchamp, élémentaire Rose Val Plan...)



Si vous souhaitez vous mettre en grève ce lundi 25 février, adressez votre intention de grève (en PJ ou >ICI<) avec votre mail académique à votre IEN, AVANT CE JEUDI 21 FEVRIER MINUIT

Pour préparer ce rassemblement et la suite... pour revendiquer une ouverture ou refuser une fermeture :

- alertez les parents d'élèves, invitez-les à se mobiliser avec vous par tous les moyens à leur disposition, (pétition, demande d'une audience au DASEN, contact des élus locaux, presse...)
- Informez le syndicat de toute modification de vos effectifs et de toute initiative locale afin qu'il soit à vos côtés et vous apporte son soutien.



Vos délégués FO en CTSD/CDEN

PELONE-CARRIE Vannina : 07.81.69.89.38

MEDJADJ Corinne : 06.07.58.45.68

En cas d'urgence : 07.62.54.13.13

cartescolaire@snudifo13.org



Se syndiquer au SNUDI FO 13 pour 2019

C'est le bon moment !

Bulletin d'adhésion 2019 à télécharger >>ICI<<

Vous pouvez fractionner votre règlement en plusieurs chèques (10 maximum).

Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale.

Se syndiquer au SNUDI FO vous donne des droits et des avantages :

- 66% de la cotisation est déductible des impôts
- être informé, et défendu en priorité et bénéficier en cas de besoin, même si nous défendons aussi les autres collègues dans la mesure de nos moyens et bénéficié du contrôle systématique de nos dossiers par nos élus du personnel en CAPD, CTSD, CHSCT, Commissions de réformes, ...
- adhésion automatique à l'AFOC, 2ème association de consommateurs française
- participation aux événements organisés par le syndicat tout au long de l'année (sur temps de travail ou hors temps de travail et pour ceux qui le souhaitent bien entendu).
- Lorsque vous êtes adhérent FO, vous êtes protégé par une assurance juridique professionnelle que la FNEC-FP FO a signé avec la MACIF.



Toutes les informations à suivre heure par heure pour défendre nos droits et garanties statutaires d'enseignants fonctionnaires d'Etat sur notre site

Un renseignement ?
Une question ?
Contactez-nous !

